

Statement by the Republic of France – Agenda item 3

Point 3 : Rapports des président(e)s des groupes de travail spéciaux créés par le Conseil exécutif

Groupe de travail spécial sur les questions programmatiques, budgétaires et administratives

La France est favorable à la priorité proposée par le secrétariat dans son budget supplémentaire sur la mise en œuvre du nouvel agenda urbain. Toutefois, compte-tenu des fragilités financières du Programme qui sort à peine de 2 années d'insolvabilité, la France souhaite que le secrétariat examine des modalités plus sobres en ressources pour mettre en œuvre la décision 2022/B/16. Dans un esprit de compromis la France soutiendra une option intermédiaire (OPTION 3).

Point 4 : Situation financière d'ONU-Habitat, dont un point sur les réserves financières et le dispositif de modulation des ressources actualisé pour le budget général de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains

La France salue les mesures d'austérité et l'adoption d'un budget réaliste en 2023 qui ont permis le rétablissement du fonds préaffecté après deux années d'insolvabilité. La France salue également la pleine alimentation de la réserve financière à hauteur de 3MUSD. C'est un premier pas vers le retour de la confiance avec les bailleurs comme en témoigne l'augmentation des contributions volontaires récoltées en 2022, au plus haut depuis 2014. La France encourage le secrétariat à poursuivre sur cette voie.

Les dépenses du fonds d'appui se sont élevées en 2022 à 8,8M\$ contre des recettes de 11,6M\$. Comment le secrétariat explique-t-il cette sous-exécution budgétaire importante ?

Point 7 : Conclusions de l'étude du risque réputationnel associé à la Fondation pour des établissements humains durables et tour d'horizon des accords relatifs aux contributions préaffectées du secteur privé

La France prend note des mesures proposées par le secrétariat pour atténuer le risque réputationnel relatif à son engagement avec le SHSF, et relève en particulier :

- Que le personnel du secrétariat ne prendra pas part, ni directement, ni indirectement, aux décisions d'investissement du SHSF ;*
- Que le portefeuille d'investissement du SHSF sera accessible publiquement aux membres du Conseil Exécutif ;*
- Que l'accord de contribution inclura une clause qui dissociera ONU-Habitat des activités d'investissement du SHSF.*

*La France souhaite néanmoins disposer de précisions supplémentaires quant à la gouvernance du SHSF. Nous souhaitons connaître la composition exacte du Conseil de la fondation (**Foundation Council**), la composition exacte du Conseil consultatif (**Advisory Board**) et l'identité du membre qualifié (**Qualified Member**) au sein du conseil de la fondation.*

Point 8 : Activités normatives et opérationnelles d'ONU-Habitat, y compris la communication d'informations sur les activités relatives aux programmes menées par ONU-Habitat en 2022 et l'exécution des sous-programmes, des programmes phares et des activités de coopération technique

Opportunité de l'élaboration du modèle de certification des villes relative aux objectifs de développement durable (ODD) et avantages qu'il pourrait offrir

La France remercie ONU-Habitat pour son travail autour de cette idée de certification des villes, qu'elle considère comme intéressante pour valoriser le travail des villes en matière de

développement durable et pour faciliter l'accès des collectivités à des fonds compatibles avec les ODD.

*Cependant, considérant l'échéance de l'ANUH-2, la France souhaiterait des renseignements sur l'état d'avancement des consultations avec les autres agences des Nations Unies ?
L'identification des partenaires ?*

La France souhaite connaître les coûts estimatifs associés à la mise en œuvre du modèle de certification et invite le secrétariat à partager un document chiffrant précisément les besoins de financement.

La logique de « rangs » avec la grille silver/gold/ platinum/ diamond pourrait être contreproductive en risquant de récompenser les villes déjà avancées et en oubliant les différents contextes des villes et notamment celles qui ont le plus besoin de l'aide qui serait fournie par ONU-Habitat ; comment parer à ses risques ?

La France souhaite également partager de bonnes pratiques au niveau régional sur le sujet et mettre en relation ONU-Habitat avec le « Reference Framework for Sustainable Cities » qui promeut une approche similaire à l'échelle européenne.